

Rapport annuel 2023

Etablissement public communal de crédit et d'aide sociale

SOMMAIRE

Le Crédit Municipal de Toulouse	p.3
Le Conseil d'Orientation et de Surveillance	p.4
Organigramme	p.4
Le rapport de gestion	p.5
Les services	p.7
 Prêts sur gages Ventes aux enchères Microcrédits personnels accompagnés Prêts personnels Epargne solidaire Point Conseil Budget Garantie des métaux précieux Location d'espaces Garde d'objet Sol violette Responsabilité sociétale et environnementale Communication 	
Les éléments financiers	p.18
Note annexe aux états financiers	n 21

LE CREDIT MUNICIPAL DE TOULOUSE

Le Crédit Municipal de Toulouse, établissement public communal de crédit et d'aide sociale, a pour mission principale de combattre l'usure par l'octroi de prêts sur gages corporels dont les crédits municipaux ont le monopole.

Les Monts de piété sont les ancêtres des Crédits Municipaux. Le premier est créé au XVème siècle en Italie par un moine récollet : Barnabé de Terni. Son objectif était de créer une banque charitable afin de lutter contre les usuriers et de permettre à ceux qui manquaient d'argent pour leur subsistance journalière d'emprunter sans intérêt des petites sommes d'argent en donnant un gage pour la sûreté du prêt. En France, le premier établissement est ouvert en Avignon en 1577.

A Toulouse, c'est le 14 décembre 1867 qu'un décret impérial porte création du Mont de Piété de la ville. En 1918, les Monts de Piété changent d'appellation et se nomment désormais "Caisses de Crédit Municipal".

La loi du 24 janvier 1984 intègre les Caisses de Crédit Municipal dans le système bancaire et leur confère le statut d'établissement de crédit. Le Crédit Municipal de Toulouse exerce son activité après avoir obtenu l'agrément de l'Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution (ACPR). Ses comptes annuels sont présentés conformément à la réglementation bancaire et sont soumis à la certification d'un commissaire aux comptes.

La mission du Crédit Municipal est une mission d'aide sociale. Ses comptes, en tant qu'établissement public, sont soumis aux règles de la comptabilité publique et font l'objet d'une certification par le comptable public.

Les orientations générales de l'établissement sont définies par un Conseil d'Orientation et de Surveillance, composé du maire de la ville de Toulouse, président de droit, de membres élus du Conseil municipal et de membres nommés.

LE CONSEIL D'ORIENTATION ET DE SURVEILLANCE

Président

Vice-présidente

M. Jean-Luc MOUDENC Maire de la Ville de Toulouse Mme Ghislaine DELMOND Adjointe au Maire

Membres élus

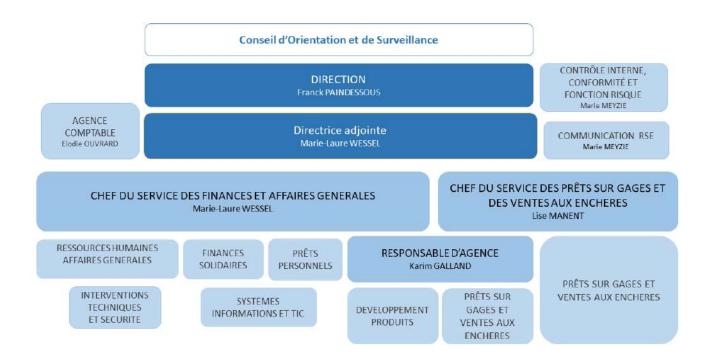
M. Samir HAJIJE / Conseiller municipal délégué

Mme Nicole MIQUEL-BELAUD / Conseillère municipale déléguée

Membres nommés

M. Jean ARROUCAU, Directeur du CREPI M. Charles GAJAN, Ancien Directeur des services fiscaux M. Jean-Louis REULAND, Consultant formateur en gestion financière

ORGANIGRAMME DU CREDIT MUNICIPAL DE TOULOUSE



RAPPORT DE GESTION

Acteur central de la finance solidaire sur la région toulousaine, le Crédit Municipal de Toulouse a évolué progressivement dans son offre de services et propose autour de son activité historique de prêts sur gages toute une gamme de produits centrés autour de la finance solidaire et notamment les microcrédits, le conseil budgétaire à travers son Point Conseil Budget, et l'épargne solidaire avec son livret de partage et ses comptes à terme. Résolument tourné vers l'avenir, il adapte ses procédures et processus au monde de demain, afin d'assurer sa mission de service public dans les meilleures conditions.

Dès le début de l'année 2023, le service des prêts sur gage a connu une évolution significative à travers le remplacement de l'ancien applicatif de prêts sur gage « CCM2000 » par celui du GIE CM Services « PROPSG » mieux adapté et plus performant. Au-delà de cette évolution informatique, c'est l'organisation qui a été impactée et ce changement a été mis à profit pour rationaliser et optimiser les procédures. L'activité quant à elle a été portée par les niveaux élevés des cours de l'or sur l'année écoulée.

Sur l'année 2023, l'activité des ventes aux enchères a connu de son côté une légère baisse, essentiellement due à l'absence de vente au mois de février dans le contexte du changement d'applicatif métier. De même, la vente du mois d'octobre a été annulée en raison du changement de commissaire de justice pour la réalisation des ventes judiciaires de l'établissement, qui sont, depuis cette date, assurées par l'étude JONCOUR-VALES.

L'activité de microcrédits a quant à elle a vu sa production augmenter en nombre et surtout en montant avec le relèvement du plafond maximum autorisé porté à 8K€. Dans le même temps, la prise en charge du taux d'intérêt par l'établissement a été étendue à l'ensemble des toulousains. Une journée des partenaires a par ailleurs été organisée en fin d'année. Elle a réuni tous les acteurs du microcrédit et du point conseil budget qui travaillent en relation avec l'établissement.

En ce qui concerne les niveaux d'épargne, ils ont connu une baisse assez significative avec la remontée des taux d'intérêts, qui, dans l'établissement, n'ont été réajustés qu'en fin d'année. Ils ont néanmoins permis de maintenir un niveau suffisant pour assurer le fonctionnement des activités de prêts (prêts sur gage et microcrédit) et pour conserver une liquidité suffisante.

S'agissant de l'activité de Point Conseil Budget (PCB), l'établissement propose ce service à la fois sur Toulouse et sur Montauban à travers des permanences hebdomadaires. Le PCB vise à prévenir le surendettement par la détection et l'accompagnement des personnes en difficulté financière, à lutter contre la pauvreté et à favoriser l'inclusion sociale. Ce service est porté par des bénévoles en complément des activités du microcrédit personnel.

Au niveau des éléments financiers, le total du bilan s'élève à 20 360 K€ en baisse de 0,62%, les capitaux propres (dont le FRBG) à 16 368 K€ progressent de 2.95%.

Concernant les résultats, les intérêts et produits assimilés à 2093 K€ connaissent une variation positive de 24 K€ (+1,15%) portée par les prêts sur l'or plus élevés. Les commissions produits augmentent sensiblement avec un volume de ventes (+4,22%) là aussi impacté par les cours de l'or en 2023 et atteignent 194 K€.

Les autres produits sont en nette augmentation à +41,63% (+ 60 K€) en raison de l'augmentation significative des frais de préparation de vente.

Les éléments précédents conduisent à un produit net bancaire en progression de 3.98% pour s'établir à 2 706 K€.

Les charges générales d'exploitation augmentent de 3,91 % (+73 K \in) à 1 948 K \in . Les dotations aux amortissements et provisions sur immobilisations incorporelles et corporelles enregistrent pour leur part une relative stabilité à +2 K \in (+0,55%).

L'évolution des charges générales d'exploitation et des dotations aux amortissements et provisions conduit à un résultat brut d'exploitation en progression à 446 K€ (+29 K€).

Avec un coût du risque peu significatif, le résultat d'exploitation s'élève à 450 K€. Le résultat exceptionnel (-23K€) et l'impôt sur les sociétés de 113 K€ amènent à un résultat net qui s'établit à 329 K€.

Pour les ratios bancaires, le coefficient d'exploitation s'élève à 83,51 % avec une activité des prêts sur gages au cours de l'année 2023 soutenue par les cours de l'or élevés et la progression de l'encours.

Les autres ratios s'établissent respectivement ainsi : ratio de fonds propres à 82.81 %, ratio de levier à 84,68 % et ratio de liquidité à 517.12%.

Au niveau des ressources humaines, les formations inscrites dans le cadre du plan de formation ont été réalisées : préparation aux concours, formation sauveteur secouriste du travail, blanchiment, certification AMF, prise de parole en public, risques psychosociaux, RGPD, sensibilisation à la sécurité électrique, obligations du banquier, sensibilisation à l'évacuation, contentieux de la maladie, gestion des agents contractuels, bureautique, cartographie des risques...En fin d'année, le versement de la prime exceptionnelle de pouvoir d'achat a été votée par le Conseil d'Orientation et de Surveillance. Un changement d'agent comptable a par ailleurs été acté pour une prise de fonction au 1^{er} janvier 2024.

En ce qui concerne l'informatique, le Crédit municipal a poursuivi sa mutualisation avec d'autres crédits municipaux à travers le Groupement d'Intérêt Economique (GIE) CM Services. Cela a concerné l'utilisation de l'applicatif de prêts sur gage « PROPSG » en début d'année. Par ailleurs, de nombreuses réunions du comité de pilotage en charge de l'utilisation des applicatifs du GIE relatifs à la comptabilité, au microcrédit et à l'épargne se sont succédées tout au long de l'année pour une mise en œuvre au sein de l'établissement prévue au 1^{er} semestre 2024. De nombreux travaux ont également été réalisés dans le cadre du déménagement des différents serveurs de l'établissement vers le GIE.

L'activité de location de l'Hôtel des ventes a été dynamique en 2023. De nombreux commissaires-priseurs de la place ont utilisé notre salle pour leurs ventes aux enchères volontaires ou judiciaires. Nous avons par ailleurs accueilli plusieurs expositions d'art avec notamment les Amis de l'Oncopole et la société des artistes méridionaux.

L'établissement, comme tous les deux ans, a ouvert ses locaux pour la 40ème édition des Journées Européennes du Patrimoine les 16 et 17 septembre 2023. Au programme : visite libre pour mieux comprendre les missions de l'établissement, cinq visites guidées par jour pour découvrir les anciens magasins du XIXème siècle et l'ancienne salle des ventes (qui a ouvert pour la 1ère fois à cette occasion), expertise gratuite, exposition des lots passant à la vente de septembre et concert d'une chorale le samedi après-midi par la classe de musique des Ponts-Jumeaux, que l'établissement soutient dans le cadre de ses actions de mécénat. A l'occasion de ces journées, une réédition du livre « 150 ans au cœur de la ville - du Mont-de-Piété au Crédit Municipal de Toulouse » a également été réalisée.

Sur l'année 2023, les investissements se sont poursuivis à plusieurs niveaux. Au-delà de l'entretien général du bâtiment et d'acquisition de matériels, de nombreux travaux ont été réalisés dont ceux relatifs à la requalification d'un bâtiment recevant du public et à l'Hôtel des ventes, qui ont été finalisés.

Les investissements relatifs à notre engagement en matière de Responsabilité Sociétale des Entreprises (RSE) labellisé EnVol se sont matérialisés par la mise en place de différents indicateurs (déplacements des clients, consommation des fluides, transition énergétique...) et l'établissement du bilan carbone de l'établissement pour l'année 2022.

Au cours de l'année 2023, le mandat de trois ans des membres du Conseil d'Orientation et de Surveillance est arrivé à terme. Les membres du Conseil ont été renouvelés dans leurs fonctions par délibération du Conseil Municipal de la Ville de Toulouse pour les membres élus et par arrêté de Monsieur le Maire pour les membres nommés.

Madame Ghislaine DELMOND a été réélue à la vice-présidence de l'établissement. Le Conseil a confirmé les projets en cours et a déterminé, conformément à la réglementation, les orientations générales puis les objectifs fixés pour l'établissement : migration de l'architecture informatique et changements des applicatifs d'épargne, de microcrédit et de comptabilité au sein du GIE CM Service, aménagement de nouveaux espaces d'exposition au 10 rue Urbain Vitry, étude du projet d'implantation d'une agence, végétalisation de la cour.

Le Crédit Municipal de Toulouse va poursuivre ses actions pour développer le microcrédit avec ses partenaires actuels et en se rapprochant de nouveaux partenaires. En matière de prêt sur gages, les cours de l'or, très élevés, laissent présager une augmentation sensible de l'encours.

Le Crédit Municipal poursuit ainsi ses adaptations au monde de demain, évolutions facilitées par une situation maitrisée, saine et solide qui trouve sa traduction dans les éléments financiers, les fortes capacités d'adaptation de l'établissement au monde qui l'entoure, l'implication de tous dans les évolutions qui nous attendent et qui permet d'envisager l'avenir avec confiance dans l'objectif de rendre le meilleur service possible à nos concitoyens.

Fidèle à sa vocation sociale d'entraide, le crédit municipal poursuit son action afin de proposer ses activités au plus grand nombre. Il s'appuie sur une équipe solidaire et compétente que je remercie de son engagement. Elle permet un fonctionnement des services à la hauteur des attentes et demandes des usagers, dans un souci de qualité du service rendu. Ces services s'appuient sur la définition des orientations stratégiques initiées par les administrateurs du Conseil d'Orientation et de Surveillance, que je remercie également pour leur implication et pour la qualité des travaux réalisés.

Le Directeur, Franck PAINDESSOUS

LE PRET SUR GAGES

Prêts destinés à tous, les prêts sur gages, ou prêts sur objets, se définissent comme des prêts de dépannage garantis par le dépôt d'un objet dont les déposants sont propriétaires et dont ils ne souhaitent pas se séparer.

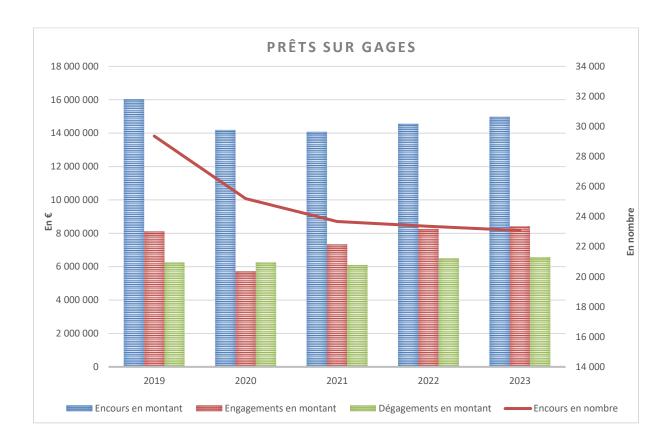
Les études des commissaires de justice en charge des ventes aux enchères de l'établissement au siège et à l'agence effectuent les appréciations des objets amenés en gage par les clients. Le prêt proposé est basé sur la valeur de l'objet sur le marché des ventes aux enchères.

Les objets déposés sont essentiellement des bijoux, mais les objets de valeur les plus divers peuvent être proposés en gage du prêt demandé comme de l'argenterie, des objets d'art, des instruments de musique, des tableaux, de la maroquinerie...

La souplesse du système réside dans le choix pour le déposant de retirer son objet, contre remboursement du capital et des intérêts, quand il le souhaite, dès le lendemain du dépôt s'il le veut. Si au terme des six mois pour lesquels est conclu le contrat, le client n'a pas récupéré son bien, la possibilité lui est offerte de prolonger la durée de ce contrat en réglant simplement les intérêts.

En 2023, après la nette reprise d'activité constatée en 2022, l'activité de prêts sur gage a connu une évolution plus contrastée avec une diminution du nombre d'engagements (-4,52%) et un encours de prêts en nombre en baisse de 1,23% (23 064 contrats). Cette diminution a été compensée en montant (+2,02 %) pour les engagements pour atteindre 8 423 K€. Au niveau de l'encours en montant, l'augmentation est de 2,77% pour se situer à 14 973 K€, ces évolutions étant portées par le niveau élevé des cours de l'or.

Le prêt moyen s'établit à 668 €, ce qui traduit toujours le rôle social de notre activité.



LES VENTES AUX ENCHERES

Plus de 90 % des objets déposés dans le cadre du service des prêts sur gages sont récupérés par leurs propriétaires, les autres sont vendus aux enchères. Les ventes sont cataloguées et précédées d'une exposition.

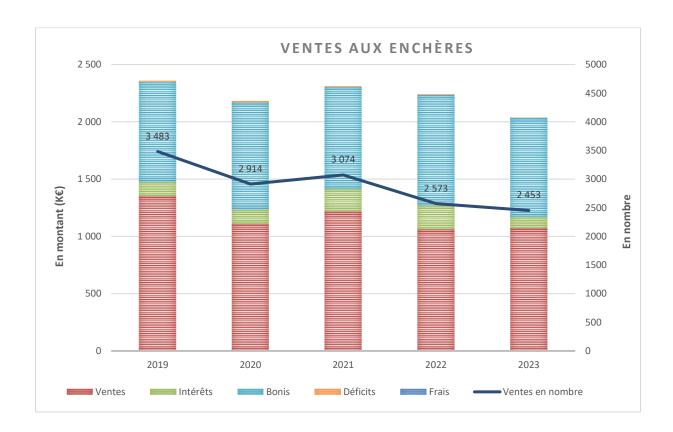
Le site internet du Crédit Municipal (www.credit-municipal-toulouse.fr) permet la consultation du catalogue des ventes, qui indique le montant estimé. Les ventes sont organisées du mois de septembre au mois de juillet, les mercredis et jeudis de la troisième semaine du mois. Lorsque les objets sont vendus, le montant de l'adjudication est reversé au dépositaire de l'objet, déduction faite du capital prêté et des intérêts.

Le Crédit Municipal propose également aux personnes qui le désirent de vendre un bijou, un objet d'art ou de décoration dans des conditions particulièrement avantageuses. Les 150 années d'expérience du Crédit Municipal et ses capacités d'expertise font de sa salle des ventes l'une des plus prisées du sud de la France, notamment pour les bijoux anciens.

Les ventes du Crédit Municipal sont visibles sur le site de l'établissement, sur le site national du prêt sur gage (www.pretsurgage.fr), ainsi que sur un site de vente en ligne.

Sur 2023, neuf ventes ont été organisées sur Toulouse, quatre sur Montauban. Elles se sont déroulées à la fois en présentiel et en ligne. Le montant total d'adjudication sur l'année s'élève à 2 236 K€.





LE MICROCREDIT PERSONNEL ACCOMPAGNE

Le Crédit Municipal, en partenariat avec diverses structures, Centres Communaux d'Action Sociale (CCAS), centres médico-sociaux, associations... propose un prêt pour faciliter l'insertion sociale et professionnelle (accès au logement, santé, éducation et formation, emploi et mobilité, équipement ménager, projet de cohésion familiale et sociale...) : le Micro Crédit Personnel Accompagné (MCPA).

Il permet d'aider les personnes en situation de précarité ne pouvant accéder au système bancaire classique. Les prêts (de 300 € à 8 000 €) sont d'une durée de six à quatre-vingt-quatre mois à un taux de 3.04% (TAEG). Certains MCPA ont un taux ramené à 0% avec la prise en charge des intérêts par la commune, le CCAS ou le crédit municipal de Toulouse. Il n'y a pas de frais de dossier et les bénéficiaires d'un MCPA disposent d'un accompagnement social sur toute la durée du prêt.

Sur 2023, l'encours du nombre de microcrédit connait une évolution à la baisse en nombre (-2,51%) pour s'établir à 272 prêts mais avec cependant une augmentation en montant provenant de l'augmentation du plafond des microcrédits désormais fixé à 8 K€. Ainsi l'encours en montant évolue fortement (+52,98%) pour s'établir à 547 K€.

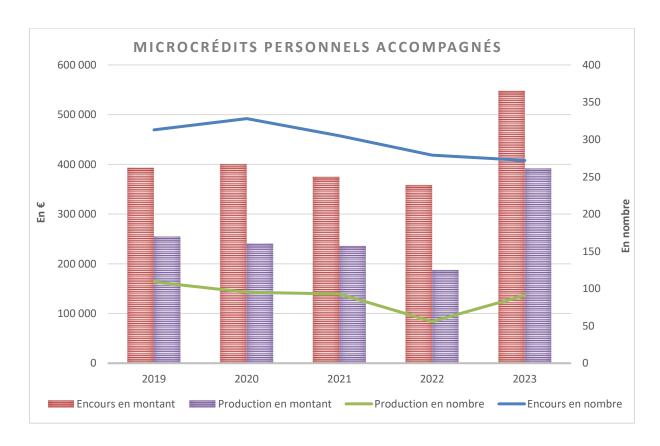
Au niveau de la production, l'augmentation est de 62,50 % (91 prêts) en nombre et de 108,93% en montant (391 K€).

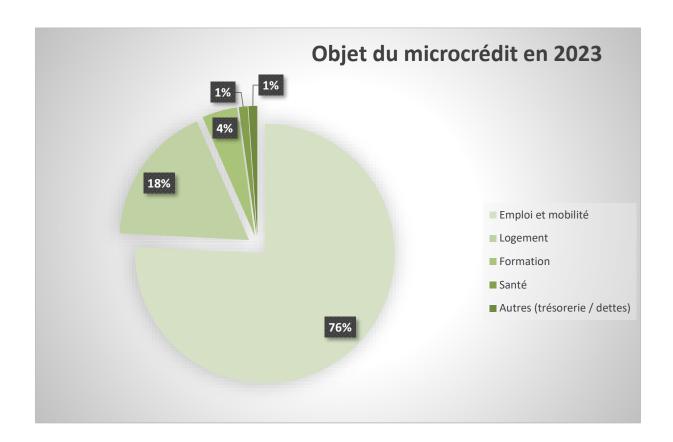
Le prêt moyen est de 4 301 €. 53% des prêts connaissent au moins un impayé.

De nouvelles conventions de partenariat ont été signés en 2023, Ce sont désormais 67 partenaires qui œuvrent avec l'établissement. Le crédit municipal couvre ainsi une bonne partie de l'ancienne région Midi-Pyrénées.

La dématérialisation des dossiers de microcrédit s'est poursuivie en 2023 et la plupart des partenaires du Crédit Municipal utilisent désormais la plateforme de dépôt de documents mise en place. Par ailleurs l'établissement prend désormais en charge les intérêts des prêts octroyés aux Toulousains dont l'accompagnement n'est pas réalisé par le centre communal d'action sociale de la ville. Dans le même temps, le crédit municipal a mis en place une structure d'accompagnement avec ses propres bénévoles.







LES PRETS PERSONNELS

Le Crédit Municipal propose également, depuis le début de l'année, en étant apporteur de nom pour le Crédit Municipal de Nîmes, des prêts personnels destinés à réaliser divers projets (travaux, loisirs, automobile, équipement, rachat de crédits…). Ainsi, au 31 décembre 2023, l'encours est de 15 prêts pour 174 K€.

L'EPARGNE SOLIDAIRE

Le Crédit Municipal de Toulouse propose trois produits d'épargne : le livret d'épargne solidaire, le livret de micro épargne solidaire et le compte à terme solidaire. Les dépôts sur ces produits permettent le financement des prêts sociaux de l'établissement (prêts sur gages, microcrédit). Ces produits sont labellisés FINANSOL.

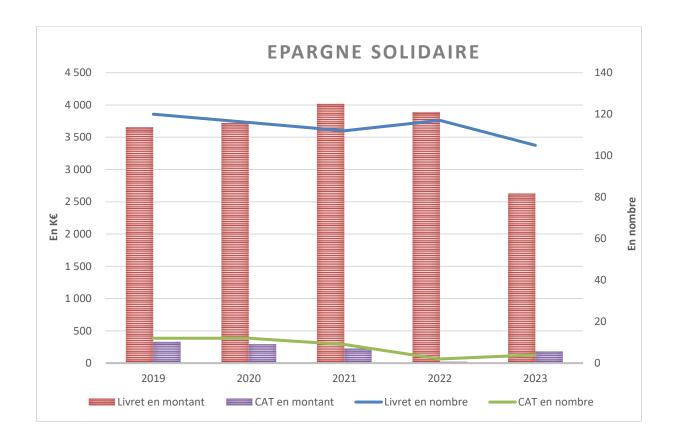
Les déposants qui le souhaitent peuvent également reverser une partie ou la totalité des intérêts de leur livret à une association partenaire de l'établissement. Tous les dons sont déductibles des impôts, à hauteur de 66% des sommes versées dans la limite fiscale en vigueur.

L'encours d'épargne est ajusté aux besoins de trésorerie de l'établissement.



FOCUS: LE LIVRET DE MICRO EPARGNE

Le Crédit Municipal de Toulouse propose depuis le 1^{er} avril 2022 un service de micro épargne accompagnée sous forme de livret. Il est destiné aux personnes en situation de pauvreté, ou en situation de vulnérabilité financière, désirant épargner de l'argent pour faire face à un imprévu ou financer un projet. Pour prétendre à l'ouverture d'un livret de micro épargne, il est nécessaire d'être accompagné d'un travailleur social tout au long de son épargne. L'établissement propose un taux attractif et abonde de 30 € l'ouverture du livret qui est plafonné à 3K€. Huit conventions ont été signées dans ce cadre (CCAS, Croix-Rouge, SOS famille Emmaüs, UDAF…) en 2023. Le produit a été labellisé FINANSOL en 2023.



LE POINT CONSEIL BUDGET

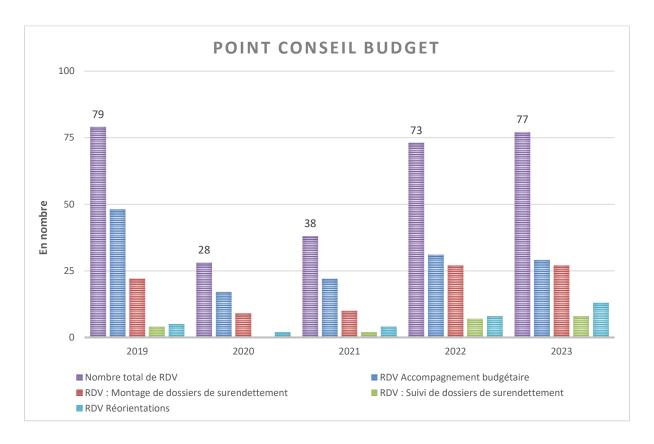
Le Crédit Municipal de Toulouse propose un service gratuit labellisé de « Point Conseil Budget (PCB) ». Cet accompagnement technique peut aider les publics en difficulté financière à acquérir les apprentissages nécessaires à la gestion du budget familial : classement, prévisions budgétaires, tenue des comptes afin d'éviter une accumulation de dettes, un surendettement ou une absence de maîtrise de la consommation. Il s'agit aussi de prévenir le surendettement, en apportant des solutions le plus tôt possible aux personnes en fragilité financière pour améliorer durablement leur situation budgétaire, grâce à une analyse de leur situation, la définition d'un diagnostic et la mise en place d'actions appropriées.

Une convention de partenariat unit le Crédit Municipal de Toulouse et la Banque de France. Après étude de toutes les solutions possibles pour aider au mieux les bénéficiaires de ce service, il peut être envisagé de constituer un dossier de surendettement ainsi qu'un suivi lorsque celuici est mis en place.

Cette activité s'appuie sur l'engagement citoyen de bénévoles et le service rendu est essentiellement centré sur le conseil et l'analyse de situations financières et budgétaires délicates mais aussi, pour une part significative, sur l'étude et l'aide à la constitution de dossiers de surendettement.

Le service est également proposé sur l'agence du Crédit Municipal de Montauban, au sein du consortium PCB 82, aux côtés du Conseil départemental du Tarn et Garonne et de l'Union Départementale des Associations Familiales 82 et avec l'aide de bénévoles qui ont bénéficié de la formation appropriée.





LA GARANTIE DES METAUX PRECIEUX

Les ouvrages en métaux précieux vendus par le Crédit Municipal doivent être revêtus du poinçon de garantie. Le Crédit Municipal de Toulouse est habilité à apposer ces poinçons. Cette apposition permet de valider le titrage des ouvrages.

Ce service s'adresse également aux professionnels (bijoutiers, commissaires-priseurs...).



LES LOCATIONS D'ESPACES

Situé au cœur de la Ville, l'Hôtel des ventes Vitry du Crédit Municipal de Toulouse propose à la location sa salle d'exposition et sa salle des ventes pour les différents types d'événements que souhaitent organiser les professionnels. D'une capacité de 200 places assises, accessibles aux personnes à mobilité réduite, ces salles sont dotées de tous les équipements nécessaires.

De nombreux commissaires-priseurs de la place utilisent nos espaces pour leurs ventes aux enchères et ce fût encore le cas sur l'année 2023 à de nombreuses reprises.

LA GARDE D'OBJETS

Le Crédit Municipal rend un service de garde d'objets pour les personnes désirant mettre à l'abri leurs biens de valeur. Un système souple permet une utilisation « à la carte », pour des durées variables.

Un personnel qualifié, sensibilisé à la qualité et à la fragilité éventuelle des objets déposés, garantit des conditions optimales de conservation. Le Crédit Municipal propose également ses caves climatisées pour le stockage de grands crus.

LE SOL-VIOLETTE

Le Sol est une unité de compte éthique et solidaire, qui permet de procéder à des échanges locaux et équitables de biens et de services. Le Crédit Municipal de Toulouse apporte son soutien à l'association du Comité Local d'Agrément du Sol (CLAS), pilote de cette monnaie locale complémentaire, en étant un point d'échange et de distribution des Sols.





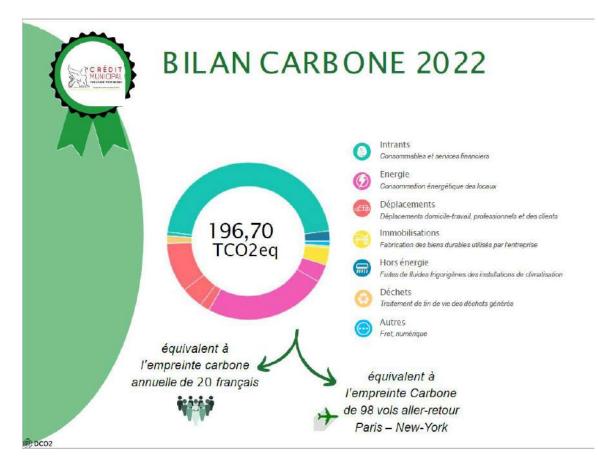
RESPONSABILITE SOCIETALE DES ENTREPRISES (RSE)

Depuis 2019, le Crédit Municipal bénéficie de la labellisation environnementale EnVol. Il s'est ainsi engagé à poursuivre sa démarche en matière de Responsabilité Sociétale des Entreprises (RSE).

L'établissement a accueilli au cours de l'année 2023 l'atelier Occitanie de la communauté Lucie portant sur la création d'un « document annuel de synthèse de vos démarches ». Ce fut l'occasion pour les acteurs de la RSE de se retrouver et d'échanger sur les bonnes pratiques.

L'établissement a par ailleurs poursuivi sa démarche environnementale par :

- La sensibilisation de ses agents à l'éco conduite, la lutte contre la pollution numérique ou encore les éco gestes,
- La mise en place de composteurs extérieur et intérieur,
- La poursuite du projet de végétalisation de la cour intérieure,
- Le choix de goodies éthiques et solidaires provenant de matériaux recyclés ou pouvant être recyclés et exclusivement conçus en France,
- La poursuite des objectifs dans le cadre du Label EnVol.



L'établissement a réalisé son bilan carbone de l'année 2022. Ce dernier met en évidence une diminution des émissions carbone de l'établissement de 23.47 TCO2eq en 2022 et remplit son objectif de baisse de 4.7% annuel.

COMMUNICATION

En 2023, le Crédit Municipal a été présent sur divers médias (réseaux sociaux, presse écrite) dans le cadre de la communication traditionnelle de l'établissement (signature de partenariats pour le microcrédit, ventes aux enchères, prêt sur gages et point conseil budget).

Suite au renouvellement des conventions de microcrédit et des nouvelles conventions de micro épargne, le crédit municipal s'est rendu auprès des structures partenaires afin de réaliser photosignatures et communiqués auprès de la presse. Cela a ensuite été relayé sur le site internet et les réseaux sociaux de l'établissement et repris dans la presse locale.

En 2023 nous avons accueilli au sein de l'Hôtel des ventes plusieurs expositions :

- La VIIIème exposition des amis de l'Oncopole,
- L'exposition vente de l'association Curiosity Art,
- L'exposition « MUTATIS MUTANDIS » la rétrospective de Luc Peltriaux,
- L'exposition de la société des artistes méridionaux « Artistes...à vos papiers ! ».

Petit- Musée:

Les visites du musée, « Les mercredis du Crédit » se maintiennent sur le long de l'année à raison d'une fois par mois de mai à octobre, pour les particuliers et les associations.

Journées du patrimoine :

En 2023, comme tous les deux ans, l'établissement a ouvert ses portes pour la $40^{\text{ème}}$ édition des journées européennes du patrimoine les 16 et 17 septembre. A cette occasion, une réédition du livre « 150 ans au cœur de la ville du Mont-de-Piété au crédit Municipal de Toulouse » a également été réalisée par l'équipe du Crédit municipal.



Comme à chaque édition, les agents ont permis aux visiteurs de :

- réaliser une visite libre pour découvrir les missions de l'établissement,
- faire expertiser leurs objets,
- découvrir les lots sélectionnés à la vente de septembre,
- écouter le concert de la classe de musique des Ponts-Jumeaux le samedi après-midi, dont l'établissement est mécène depuis cette année.

Une nouveauté a également fait son arrivée cette année : la visite de l'ancienne salle des ventes, salle clôturant les visites guidées des anciens magasins du XIXème siècle dans l'ambiance sonore d'une vente aux enchères.

LES ELEMENTS FINANCIERS

	2019	2020	2021	2022	2023
Produit Net Bancaire Résultat Brut	2 212 124,62	2 076 116,37	2 443 727,47	2 601 882,49	2 705 564 ,20
d'Exploitation	226 954,31	115 852,19	394 422,14	417 418,11	446 185,87
Résultat Net	150 979,65	82 532,76	254 235,08	288 060,62	328 649,97
Bilan	21 627 917,81	21 861 912,84	21 495 458,21	20 486 588,06	20 359 934,18
Fonds propres	15 019 128,11	15 073 107,62	15 207 589,99	15 656 096,03	16 016 951.26

2023	Coefficient d'exploitation	Ratio de levier	Ratio de fonds propres	Ratio de liquidité
	83,51%	84,68%	82,81%	517,12 %

Filiales et participations :

Le Crédit Municipal de Toulouse possède des titres de participation dans le Groupement d'Intérêt Economique CM Services (1 000 €). Ce GIE, créé en 2011, est constitué de 11 Crédits Municipaux et a pour objet :

- l'utilisation en commun de matériel informatique hébergé par le GIE
- le partage d'un progiciel bancaire ou de tout autre logiciel acquis par le GIE
- le partage d'un logiciel de prêt sur gages
- l'administration de l'ensemble des moyens informatiques des Caisses.

Activité en matière de R&D : néant

Dépenses de mécénat ouvrant droit à un crédit d'impôt

Les dépenses de mécénat ouvrant droit à un crédit d'impôt en 2023 s'élèvent à 8 900€.

COMPTE DE RESULTAT

(en euros)

(circuros)	31-déc-2023	31-déc-2022
+ Intérêts et produits assimilés	2 092 578,60	2 068 851,12
Intérêts et produits avec les établissements de crédit	6 114,96	23 792,83
Intérêts et produits avec la clientèle	2 086 463,64	2 045 058,29
- Intérêts et charges assimilées	-19 802,65	-7 500,00
Intérêts et charges avec les établissements de crédit	0,00	-7 500,00
Intérêts et charges assimilés sur opérations avec la clientèle	-19 802,65	0,00
+ Revenus des titres à revenu variable	0,00	0,00
+ Commissions produits	194 497,35	186 627,34
- Commissions charges	0,00	0,00
+ / - Gains ou pertes sur opérations des portefeuilles de négociation	0,00	0,00
+ / - Gains ou pertes sur opérations des portefeuilles de placement	0,00	0,00
+ Autres produits d'exploitation bancaire	475 499,51	393 040,07
Autres produits	203 013,85	143 341,14
Produits de location simple à titre accessoire	272 485,66	249 698,93
- Autres charges d'exploitation bancaire	-37 208,61	-39 136,04
PRODUIT NET BANCAIRE	2 705 564,20	2 601 882,49
- Charges générales d'exploitation	-1 947 883,19	-1 874 661,82
Frais de personnel	-1 278 691,54	-1 228 186,29
Autres frais administratifs	-669 191,65	-646 475,53
- Dotation aux amortissements et provisions sur		
immobilisations corporelles et incorporelles	-311 495,14	-309 802,56
RESULTAT BRUT D'EXPLOITATION	446 185,87	417 418,11
Coût du risque	3 692,17	-8 094,31
RESULTAT D'EXPLOITATION	449 878,04	409 323,80
Gains ou pertes sur actifs immobilisés	15 000,00	0,00
RESULTAT COURANT AVANT IMPOT	464 878,04	409 323,80
Résultat exceptionnel	-23 312,07	6 872,82
Impôt sur les bénéfices	-112 916,00	-128 136,00
Dotations/reprises de FRBG et provisions réglementées	0,00	0,00
RESULTAT NET	328 649,97	288 060,62

Bilan publiable en euros]	
ACTIF	31-déc-23	31-déc-22
Caisse, banques centrales	214 021,22	264 058,71
Effets publics et assimilés	0,00	0,00
Créances sur les établissements de crédit	2 027 710,56	3 068 739,03
à vue	2 027 710,56	3 068 739,03
à terme	0,00	0,00
Créances sur la clientèle	16 161 983,61	15 521 752,40
autres concours à la clientèle	16 161 983,61	15 521 752,40
Obligations et autres titres à revenu fixe	0	0,00
Actions at autres titres à revenu variable	0,00	0,00
Participations et autres titres détenus à long terme	0,00	0,00
Parts dans les entreprises liées	0,00	0,00
Crédit-bail et LOA	0,00	0,00
Location simple	0,00	0,00
Immobilisations incorporelles	23 867,21	45 202,40
Immobilisations corporelles	1 476 727,47	1 370 345,33
Immobilisations incorporelles en cours	0,00	0,00
Immobilisations corporelles en cours	0,00	80 951,21
Capital souscrit et non versé	0,00	0,00
Actions propres	0,00	0,00
Autres actifs	81 867,65	50 358,72
Comptes de régularisation	373 756,46	85 180,26
TOTAL	20 359 934,18	20 486 588,06

PASSIF	31-déc-23	31-déc-22
Banques centrales		
Dettes envers les établissements de crédit	500 000,00	0,00
Opérations avec la clientèle	3 269 340,54	4 248 444,44
Autres dettes		
Dettes représentées par un titre	0,00	0,00
Autres passifs	138 177,29	173 723,80
Comptes de régularisation	4 357,00	6 116,48
Provisions pour risques et charges	77 253,16	69 944,29
Dettes subordonnées	0,00	0,00
Fonds pour risques bancaires généraux	3 034 290,88	3 034 290,88
Capitaux propres hors FRBG :	13 336 515,31	12 954 068,17
Capital souscrit	11 237 436,02	10 895 578,23
Primes d'émission	0,00	0,00
Réserves	1 770 429,32	1 770 429,32
Ecarts de réévaluation	0,00	0,00
Provisions réglementées et subv. d'investissement	0,00	0,00
Report à nouveau (+/-)	0,00	0,00
Résultat de l'exercice (+/-)	328 649,97	288 060,62
TOTAL	20 359 934,18	20 486 588,06

Note annexe aux états financiers année 2023

1ère partie

Principes comptables et méthode d'évaluation

Note 1 – Activités, contexte réglementaire, faits marquants et événements postérieurs

a-Activité:

La caisse de Crédit Municipal de Toulouse est un établissement public communal de crédit et d'aide sociale dont l'activité principale est le prêt sur gages corporels. Dans ce domaine les caisses de Crédit Municipal disposent d'un monopole.

b-Contexte réglementaire :

En tant qu'établissement de crédit, la Caisse de Crédit Municipal de Toulouse est assujettie au Code Monétaire et Financier. Elle présente ses comptes annuels conformément à la règlementation bancaire selon les règles prescrites par le règlement ANCC n°2014-07 du 26 novembre 2014. Ces comptes sont soumis à la certification d'un commissaire aux comptes. Par ailleurs, la Caisse de Crédit Municipal, présente et tient ses comptes conformément aux règles de la Comptabilité Publique (compte financier et compte administratif).

c - Faits marquants:

- le service des prêts sur gage a connu une évolution importante avec le remplacement de son applicatif de prêts sur gage par celui du GIE CM Services « PROPSG »
- L'activité de microcrédit a vu sa production augmenter en nombre et surtout en montant avec le relèvement du plafond maximum autorisé porté à 8K€.
- Les niveaux d'épargne ont connu une baisse assez significative suite à la remontée des taux d'intérêts légaux puisque l'établissement a fait le choix de n'augmenter les taux d'intérêt de ses produits d'épargne qu'en fin d'année.

d-Evénements postérieurs à la clôture :

Le 9 janvier 2024 est parvenu à l'établissement une assignation devant le tribunal administratif de Toulouse émanant d'un ancien commissaire-priseur attaché à l'établissement, qui conteste le montant d'une créance envers l'établissement d'un montant de 27 464 €.

Note 2 – Crédits à la clientèle

- a- Les créances sur la clientèle sont ventilées en fonction de la nature des concours : prêts sur gage et micro-crédits.
- b- Conformément au règlement ANC n° 2014-07, l'établissement distingue comptablement les encours sains et les encours douteux.
- c- Les créances douteuses sont constituées de l'ensemble des encours déchus et non déchus, garantis ou non, dus par les débiteurs dont un engagement au moins présente un risque de crédit avéré. Un risque est avéré dès lors qu'il est probable que l'établissement ne percevra pas tout ou partie des sommes dues au titre des engagements souscrits par la contrepartie.
- d- Au sein de l'encours douteux, les encours douteux compromis, pour lesquels aucun reclassement en encours sain n'est prévisible, sont isolés.

e- Prêts sur gage:

Les prêts sur gage figurent au bilan pour la valeur nominale. Ils sont accordés uniquement aux particuliers, selon l'estimation du bien qu'ils déposent en nantissement. Ces contrats constituent des prêts in fine d'une durée de 6 mois renouvelables.

Est considérée comme douteuse, et donc déclassée comme telle, l'intégralité des contrats dont l'enregistrement est strictement supérieur à neuf mois. Toutefois, du fait de la contagion, les contrats sains de prêts sur gages deviennent à leur tour douteux du fait qu'au moins un contrat de gages pour un même client est douteux. De même, si un client prêt sur gages a des contrats douteux, et s'il est également client microcrédit, la contagion affectera les contrats microcrédits, et réciproquement.

f- Micro-crédit:

Sont considérés comme douteux les MCPA avec un retard d'une mensualité de plus de trois mois ou de trois impayés. Sont considérés comme compromis les MCPA pour lesquels le Crédit Municipal a prononcé la déchéance du terme.

g- Au vu de la rapidité des délais de recouvrement des créances douteuses, l'application du règlement ANC 2014-07 n'a pas d'impact significatif sur la situation nette et le résultat.

Note 3- Provisions pour crédits à la clientèle et FRBG.

Les encours douteux donnent lieu à la constitution de provisions pour créances douteuses à hauteur des pertes probables.

a - Provisions pour prêts sur gages

• Oppositions de police

Le Crédit municipal de Toulouse constitue des provisions pour risque de non recouvrement de prêts sur gages frappés d'oppositions de police à concurrence de 50% du capital prêté pour les biens de 1ère division et de 100% pour les biens de 2ème et 3ème divisions. Cette provision est constituée à l'actif en contrepartie de l'encours douteux constaté et isolé sur une ligne particulière (3 237,50 €). Les intérêts pris en charge en comptabilité sont provisionnés en totalité (4 540.08€) : depuis la bascule sur ProPSG, ces intérêts continuent d'être comptabilisés. La provision a été augmentée dès le mois de mars 2023.

• Provisions sur créances douteuses

Au 31 décembre 2023, tout le capital des contrats de prêts sur gages du siège et de l'agence de Montauban est couvert par la garantie apportée par l'étude des commissaires-priseurs sur les appréciations qu'ils effectuent.

<u>Intérêts</u>

Lorsqu'un prêt sur gages est déclassé en douteux (à 9 mois, comme indiqué supra), la provision est calculée sur les intérêts à compter du 8ème mois, afin de couvrir l'intégralité du risque encouru. En effet, le commissaire de justice est responsable de ses estimations et assume le risque sur le capital et les intérêts jusqu'à 7 mois.

b-Provisions pour microcrédits personnels accompagnés

En ce qui concerne les Microcrédits Personnels Accompagnés (MCPA), le Crédit Municipal de Toulouse constitue des provisions pour les prêts douteux et pour les prêts compromis.

Pour les prêts douteux le Crédit Municipal différencie les prêts octroyés sur Toulouse et les autres. Les prêts octroyés sur Toulouse bénéficient d'une garantie de 15% du capital apportée par la ville de Toulouse en plus des 50% apportés par le Fonds de Cohésion Sociale. Les 35% du capital douteux restant sont donc provisionnés. Les intérêts quant à eux ne sont pas provisionnés (prise en charge par la ville).

Pour les prêts douteux octroyés en dehors de la ville de Toulouse le Crédit Municipal bénéficie uniquement de la garantie du Fonds de Cohésion Sociale (50%). Il provisionne donc 50% ainsi que les intérêts douteux non pris en charge de ces prêts.

Le montant au 31 décembre 2023 de ces provisions s'élève à 20 109.03€.

Note 4- Portefeuille titres

Néant

Note 5- Immobilisations et amortissements

Les immobilisations sont inscrites à l'actif du bilan à leur coût d'acquisition. Les immobilisations corporelles sont amorties selon des modes et durées indiquées ci-après :

NATURE	MODE	DUREE	
		10.1.00	
Constructions	Linéaire	10 à 20 ans	
Aménagements et agencements	Linéaire	5 à 10 ans	
Mobilier	Linéaire	1 à 5 ans	
Matériel de bureau	Linéaire	1 à 5 ans	
Matériel de transport	Linéaire	5 ans	
Matériel informatique	Linéaire	1 à 5 ans	
Logiciels	Linéaire	1 à 5 ans	

Note 6- Capitaux propres

Les capitaux propres du Crédit Municipal de Toulouse comprennent :

- <u>le capital</u>: compte tenu du statut d'établissement public le capital n'est pas divisé en actions mais se compose de la dotation initiale (fonds publics), des excédents capitalisés (capitalisation des résultats en l'absence de distribution), des bonis prescrits.
- <u>les réserves</u>: l'affectation des résultats, moins les bonis prescrits, peut également s'effectuer en réserve libre.

Note 7- Provisions pour risques et charges & FRBG

a - Provisions

Une provision est comptabilisée à la clôture de l'exercice si une obligation existe à cette date et s'il est probable ou certain, à la date d'établissement des comptes, qu'elle provoquera une sortie de ressource au bénéfice de tiers sans contrepartie au moins équivalente attendue de ceuxci après la date de clôture.

b - FRBG (Fonds pour Risques Bancaires Généraux)

En application du règlement CRBF 90.02, la Caisse dispose d'un fonds pour risques bancaires généraux, comprenant une provision forfaitaire, ayant supporté l'impôt, relative aux risques inhérents aux opérations bancaires. Ce fonds est défini par le règlement CRR comme "les montants que les dirigeants décident d'affecter à concurrence de tels risques, lorsque des raisons de prudence l'imposent". Cette provision s'élève à 3 034 290,88 € au 31/12/2023.

Note 8- Instruments financiers hors bilan

La Caisse n'a effectué aucune opération spéculative ou de couverture de risques avec des instruments financiers au cours de l'exercice 2023.

Note 9- Produits et charges

L'ensemble des produits et des charges est comptabilisé conformément au principe de la spécialisation des exercices comptables. En conséquence :

- les intérêts (produits et charges) sont inscrits au bilan prorata temporis
- les charges d'exploitation (frais de personnel, frais généraux etc...) font l'objet le cas échéant, de régularisations en fin d'exercice (charges à payer, charges payées ou comptabilisées d'avance...).

Note 10- Engagements envers le personnel

a - Les agents du Crédit Municipal de Toulouse sont des fonctionnaires relevant de la fonction publique territoriale et des personnels engagés sous contrat.

Ils sont soumis respectivement aux dispositions des décrets 85-1250 du 26/11/85 et 88-145 du 15/2/88. Le premier texte précise que :

- la période de référence des congés payés va du 1er janvier au 31 décembre de chaque année.
- le congé dû pour une année de services accomplis ne peut se reporter sur l'année suivante.

b- Le personnel étant sous le statut de droit public, la Caisse n'a pas de charge ni d'engagement en matière de retraite ou d'indemnité de départ qui représenterait un caractère significatif.

Note 11- Impôts

Conformément à l'article 29 de la loi de finances pour 1988, les Caisses de Crédit Municipal sont soumises à l'impôt sur les sociétés depuis le 1er janvier 1988.

La charge d'impôts sur les sociétés pour l'exercice 2023 s'élève à 112 916,00 €.

Note 12 – Résultat exceptionnel

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte non seulement des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise au cours de l'exercice, mais également de ceux qui présentent un caractère exceptionnel eu égard à leurs montants.

Note 13 – Opérations avec la clientèle

Bilan Passif en K€	2023	2022
Opérations avec la clientèle	3 269	4 248
Dettes représentées par un titre	0	0

Il s'agit de dépôts constitués par des particuliers (Livrets d'épargne solidaire et comptes à terme).

2ème partie

Compléments d'information sur le bilan et le compte de résultat

ACTIF

Note 1-Créance sur les établissements de crédits

Les excédents bancaires sont des encours déposés sur des comptes à vue bancaire.

Note 2- Crédits à la clientèle

En milliers d'euros	Créances saines	Créances douteuses (dont oppositions de police)		Dont créances douteuses compromises
		Brut	Provisions	
Prêts/gages	14 329	644	3	0
Microcrédits	500	47	20	33
TOTAL	14 829	691	23	33

Le règlement ANC 2014-07 au sujet du traitement comptable du risque de crédit conduit notamment à la création d'encours douteux compromis dont le montant à la clôture s'élève à 32 963.85 €.

Note 3– Immobilisations

En milliers d'euros	31/12/22	31/12/23
Immeuble	989	989
Autres immobilisations corporelles	4 811	4 984
Immobilisations financières	37	37
Immobilisations incorporelles	401	373
Immobilisations corporelles en cours	81	
Immobilisations incorporelles en cours		
TOTAL BRUT	6 319	6 383
TOTAL NET	1 496	1 501

PASSIF

Note 4 – Dettes envers les établissements de crédit

Dettes en K€	< 1 an	> 1 an	Total
Emprunt auprès du Crédit Municipal de Nantes	0	500	500

⁻ Emprunts Institution – dettes rattachées : 0 K€

Note 5-Opérations avec la clientèle

Le Crédit Municipal de Toulouse distribue des produits d'épargne aux particuliers pour diversifier ses sources de refinancement. Au 31.12.2023, ces dépôts sont constitués de comptes sur livret pour 2.6 M€ et de comptes à terme pour 0.18 M€.

Dettes en K€	< 1 an	> 1 an	Total
Livrets des Particuliers	2 624	0	2 624
Comptes à terme des Particuliers	70	110	180
Bonis Prêts sur gages	459	0	459
TOTAL	3 153	110	3 263

⁻ livrets des particuliers de l'épargne solidaire - dettes rattachées : 6 K€

Note 6- Provisions pour risques et charges

En milliers d'euros	31/12/22	Dotations	Reprises	31/12/23
Provisions CET	70	10	3	77
TOTAL	70	10	3	77

Note 7- Capitaux propres

En milliers d'euros	31/12/22	31/12/23
Dotation initiale	31	31
Excédents et bonis capitalisés	10 865	11 207
Réserves	1 770	1 770
Provisions non affectées (FRBG)	3 034	3 034
Report à nouveau		
Résultat net de l'exercice	288	329
Total	15 988	16 371

⁻ comptes à terme des particuliers – dettes rattachées : 0 K€

Note 8- Analyse des comptes de régularisation actif et passif et autres actifs et passifs

ACTIF	Montant	PASSIF	Montant
Produits à recevoir	47	Impôts et taxes	12
Impôts et taxes	34	Charges à payer/dettes	
		fournisseurs	107
Produits de ventes de		Cautionnement	
gages corporels	374	commissaires-priseurs	19
		Produits de ventes de gages	
		corporels	4
TOTAL	455	TOTAL	142

COMPTE DE RESULTAT

Note 9- Produits et charges exceptionnels

En milliers d'euros	CHARGES	PRODUITS
Autres éléments exceptionnels	23	0
TOTAL	23	0

Note 10- Honoraires des Commissaires aux Comptes

Le montant des honoraires pour 2023 s'élève à 8 657 € HT. Le rapport de gestion est disponible au Crédit Municipal 29 rue des Lois 31006 Toulouse Cedex.

HORS-BILAN / DIVERS

Note 11- Engagements de hors bilan

Les engagements de hors bilan s'élèvent à 20 350 K€ pour les prêts sur gages (engagements de garantie reçus, correspondant à la valeur estimée des gages nantis (en valeur d'assurance) et 316 K€ pour les microcrédits (garantie apportée par la Banque Publique d'Investissement sur la totalité de l'encours à hauteur de 50% et par la Ville de Toulouse à hauteur de 15% pour les prêts toulousains). Parmi les engagements de hors bilan, figure également le cautionnement du commissaire de justice (souscrit auprès d'un organisme de cautionnement) d'un montant de 60 K€ qui couvre les déficits qui pourraient subvenir suite à une vente aux enchères sur un bien qu'il aurait estimé, le commissaire de justice étant responsable de ses estimations en capital et intérêts jusqu'à 7 mois.

Le montant total des engagements de hors bilan est de 20 726 K€.

Note 12– Effectifs

Effectifs en équivalent plein temps	31/12/22	31/12/23
Fonctionnaires	12.02	8.8
Contractuels	7.24	11.8
TOTAL	19.26	20.6

Note 13 – Rémunérations

Aucun jeton de présence n'est alloué aux membres du conseil d'orientation et de surveillance. La rémunération des dirigeants n'est pas mentionnée, cela revenant à fournir l'information concernant leur rémunération individuelle.

INFORMATIONS AU TITRE DU PILIER 3 DE BALE III DU CREDIT MUNICIPAL DE TOULOUSE

ELEMENTS AU 31 DECEMBRE 2023

		a	h	r	d	e
		T	T-1	T-2	T-3	T-4
	Fonds propres disponibles (montants)	11.			1	<u> </u>
1	Fonds propres de base de catégorie 1 (CET1)	16 016 951	15 731 228	15 706 636	15 691 259	15 656 096
2	Fonds propres de catégorie 1	16 016 951	15 731 228	15 706 636	15 691 259	15 656 096
3	Fonds propres totaux	16 016 951	15 731 228	15 706 636	15 691 259	15 656 096
4	Montant total d'exposition au risque	19 341 886	19 335 100	19 466 228	18 673 243	18 694 861
	Ratios de fonds propres (en pourcentage du montant d'exposition pondéré)					
	Ratio de fonds propres de base de catégorie 1 (%)	82,81	81,36	80,68	84,03	83,75
	Ratio de fonds propres de catégorie 1 (%)	82,81	81,36	80,68	84,03	83,75
7	Ratio de fonds propres totaux (%)	82,81	81,36	80,68	84,03	83,75
	Exigences de fonds propres supplémentaires pour faire face aux risques autres d'exposition pondéré)	que le risque d	e levier exces	sir (en pourcen	tage du monta	ant
EU 7a	Exigences de fonds propres supplémentaires pour faire face aux risques autres que le risque de levier excessif (%)	0	0	0	0	0
EU 7b	dont: à satisfaire avec des fonds propres CET1 (points de pourcentage)	0	0	0	0	0
EU 7c	dont: à satisfaire avec des fonds propres de catégorie 1 (points de pourcentage)	0	0	0	0	0
EU 7d	Exigences totales de fonds propres SREP (%)	8	8	8	8	8
	Exigence globale de coussin et exigence globale de fonds propres (en pourcent	age du montan	t d'exposition	pondéré)		
8	Coussin de conservation des fonds propres (%)	2,5	2,5	2,5	2,5	2,5
EU 8a	Coussin de conservation découlant du risque macroprudentiel ou systémique	0	0	0	0	0
	constaté au niveau d'un État membre (%)	0	0		0	0
9	Coussin de fonds propres contracyclique spécifique à l'établissement (%)	U	U	U	U	U
EU 9a	Coussin pour le risque systémique (%)	0	0	0	0	0
10	Coussin pour les établissements d'importance systémique mondiale (%)	0	0	0	0	0
	Coussin pour les autres établissements d'importance systémique (%)	0	0		0	0
	Exigence globale de coussin (%)	2,5	2,5	2,5	2,5	2,5
EU 11a	Exigences globales de fonds propres (%)	10,5	10,5	10,5	10,5	10,5
12	Fonds propres CET1 disponibles après le respect des exigences totales de fonds propres SREP (%)	0	0	0	0	0
	Ratio de levier	<u>l</u>		l	<u>l</u>	
13	Mesure de l'exposition totale	18 914 392	18 250 395	18 222 873	18 591 024	19 078 041
	Ratio de levier (%)	84.68	85,99	86.19	84.4	82,06
	Exigences de fonds propres supplémentaires pour faire face au risque de levie	r excessif (en po		la mesure de l'	exposition tot	,
EU 14a	Exigences de fonds propres supplémentaires pour faire face au risque de levier excessif (%)	0	0	0	0	0
EU 14b	dont: à satisfaire avec des fonds propres CET1 (points de pourcentage)	0	0	0	0	0
EU 14c	Exigences de ratio de levier SREP totales (%)	0	0	0	0	0
	Exigence de coussin lié au ratio de levier et exigence de ratio de levier globale	(en pourcentag	e de la mesure	e de l'expositio	n totale)	
EU 14d	Exigence de coussin lié au ratio de levier (%)	3	3	3	3	3
EU 14e	Exigence de ratio de levier globale (%)	3	3	3	3	3
	Ratio de couverture des besoins de liquidité			1	1	
15	Actifs liquides de qualité élevée (HQLA) totaux (valeur pondérée -moyenne)	214 031	226 227	140 807	243 922	264 059
	Sorties de trésorerie — Valeur pondérée totale	165 556	168 467	161 134	179 077	216 905
	Entrées de trésorerie — Valeur pondérée totale	1 533 536	1 101 043	1 231 436	1 919 589	2 350 590
	Sorties de trésorerie nettes totales (valeur ajustée)	41 389	42 117	40 283	44 769	54 226
17	Ratio de couverture des besoins de liquidité (%)	517,12	537,14	349,54	544,84	486,96
	Ratio de financement stable net	40.500.455	40 245 255	40 225 7	40.7000:-	40.200.20
	Financement stable disponible total	18 692 468	18 315 237	18 305 763	18 786 040	19 369 243
	Financement stable requis total Ratio NSFR (%)	9 035 574	8 906 275 205,64	8 664 408 211,28	8 916 557	8 820 787
20	nduu ivorn (%)	206,88	205,64	211,28	210,69	219,59



Crédit Municipal de TOULOUSE 29, rue des Lois B.P. 10603 31 006 TOULOUSE cedex

Tél.: 05 61 21 69 12

www.credit-municipal-toulouse.fr